



Litige avec employeur suite à un arrêt maladie

Par **LILI**, le **11/02/2011** à **12:44**

Bonjour, rnvoilà j'avais déjà écrit pour un litige avec mon employeur donc je vous re raconte mon histoire qui prend des conséquences que je ne comprend pas;voilà ça fait bientôt 3 ans que je travaille dans un service de soins à domicile je suis aide soignante en janvier j'avais très mal au dos sciatique ne voulant pas m'arrêter mon médecin traitant a fait un papier déconseillant le port de charges lourdes pendant 3 mois de là mon employeur m'a interdit de revenir travailler tant que j'avais pas vu la médecine du travail lors de mon rdv la médecine du travail m'a déclaré inapte temporaire pour cause de sciatique elle m'a renvoyé chez mon médecin traitant pour un arrêt ce qu'il a fait il m'a mis un mois sachant que donc j'avais une sciatique et j'essaie d'avoir un enfant depuis un an donc pour lui la décision de me mettre au repos était la seule solution de depuis ça fait trois semaines que je suis en arrêt il me reste une semaine et mon employeur maintenant me fait encore contrôler cette fois-ci par un médecin conseil je n'en peux plus entre temps j'ai fait une fausse couche la semaine dernière psychologiquement avec cette pression mon arrêt finalement n'a pas été du repos, je voudrais savoir si vous pensez que le médecin conseil va contredire mon arrêt ou pas ?je voulais reprendre en mi-temps thérapeutique mais là vu l'ampleur que ça prend je ne sais plus quoi faire me prolonger?reprendre?mi-temps? je pense que si je reprends tout de suite ils vont me faire de la pression pouvez-vous m'aider? MERCI

Par **P.M.**, le **11/02/2011** à **14:00**

Bonjour, rnJe ne sais pas ce qui peut vous faire dire que c'est l'employeur qui vous fait contrôler...rnl est à mon sens pratiquement impossible de connaître la décision du médecin conseil...

Par **LILI**, le **11/02/2011 à 14:22**

sa ne peut etre que mon employeur car la secu a fait une erreur sur mon arret au niveau du mois dc pour la secu j avais repri le travail je voulais juste savoir quel comportement adopté avec ce medecin conseil

Par **LILI**, le **11/02/2011 à 14:35**

et surtout sur le fait que c mon employeur qui a voulu que je m arrete et que j ai fait ce qu il ma dit dc je trouve sa tres incorrect et savoir ce qu il cherche,,,????

Par **P.M.**, le **11/02/2011 à 15:01**

Le médecin conseil va sans doute vous demander de lui communiquer toute les pièces en votre possession de votre dossier médical...rnVotre médecin traitant voudra peut-être lui communiquer d'autres informations...rnQuant à répondre sur ce que cherche l'employeur à part apparemment de vous causer des tracas, je ne peux vous le dire mais si je me souviens bie, vous étiez déjà en conflit avec lui précédemment...

Par **LILI**, le **11/02/2011 à 15:25**

oui pour le motif qu il ne voulait pas que je travail tant que je n aurait pas vu la medecine du travail et qu il ne voulait pas me payer ces jours la mon medecin traitant a resolu le probleme en datant mon arret du jour ou elle ma interdit de travailler mais bon oui je pense que c est pour m embeter et tout tenter mon employeur a su que je voulais un enfant et j ai l impression qu il fait tout pour se debarrasser de moi vu ma situation

Par **LILI**, le **11/02/2011 à 15:27**

par contre les horaires a etre chez nous c bien 9h11h 14h16h dc le soir il na pas de soucis?

Par **P.M.**, le **11/02/2011 à 16:54**

Pour les sorties autorisées, je vous propose [ce dossier](#)